



RAPPORT DU MAIRE

SUR LES FAITS SAILLANTS **DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT** **DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE 2019**

Chères Citoyennes, Chers citoyens,

Je vous présente la situation financière de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 2019 incluant le rapport du vérificateur.

ÉTATS FINANCIERS 2019 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Selon les rapports financiers vérifiés de 2019 les revenus et affectations se sont élevés à 2 424 309 \$, les charges et affectations à 1 930 762 \$, laissant un surplus pour l'exercice 2019 de 493 547 \$. Le surplus accumulé non affecté de la municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton au 31 décembre 2019 se chiffre à 108 390 \$.

Les revenus de l'année 2019 proviennent des sources suivantes :

- Taxes générales	910 771 \$
- Taxes de services (eau, égout, ordures, recyclage)	227 844 \$
- Paiements tenant lieu de taxes (foyer, école primaire et douanes)	6 835 \$
- Subventions gouvernementales	978 648 \$
- Services rendus, licences et permis, droits de mutations immobilières, amendes et pénalités, intérêts, cession d'actifs	300 211 \$
	2 424 309 \$

Les dépenses se chiffrent comme suit:

- Administration générale	293 878 \$
- Sécurité publique	203 106 \$
- Transport	869 172 \$
- Hygiène du milieu	315 000 \$
- Santé et bien-être	16 830 \$
- Aménagement, urbanisme, zonage	81 820 \$
- Activités Loisirs et culture	129 808 \$
- Frais de financement	21 148 \$
	1 930 762 \$

Yann Vallières, maire de Saint-Isidore-de-Clifton